

ce groupe d'âge vivaient en famille (avec leur conjoint ou encore avec des enfants non mariés), tandis que 7 % d'entre elles habitaient avec d'autres parents et que 22 % demeuraient seules.

Quant aux membres de la population âgée de 75 ans ou plus — un groupe dont la croissance est forte —, ils vivent de façon fort différente. Par exemple, 17 % des personnes âgées de 75 ans ou plus habitaient des maisons de santé ou d'autres établissements. La proportion des personnes de 75 ans ou plus vivant seules s'élevait à 30 %, tandis que 38 % des personnes de ce groupe d'âge habitaient avec leur conjoint ou un enfant non marié et que 12 % vivaient avec d'autres parents.

2.9 Faits concernant l'état civil

Les statistiques de l'état civil sont un instrument indispensable de mesure et d'interprétation de l'évolution démographique. Elles fournissent des renseignements tels que le pourcentage d'hommes et de femmes qui se marient et ont des enfants (c'est-à-dire les taux de nuptialité et de natalité), le taux de divorce ainsi que le taux d'accroissement naturel de la population (obtenu en calculant la différence entre le nombre de naissances et de décès). Ces statistiques de l'état civil proviennent des registres officiels où les provinces et territoires inscrivent les naissances, les décès, les mariages et les divorces enregistrés à l'intérieur de leurs limites géographiques.

Rétrospective des statistiques de l'état civil. Les données chronologiques de l'état civil pour le Canada et les provinces remontent à 1921. On peut se les procurer en consultant diverses publications périodiques ainsi que le répertoire des totalisations inédites qu'ont publiés la Section de la statistique de l'état civil et celle de la santé, de la Division de la santé de Statistique Canada.

Sommaire des principales données. Le tableau 2.28 résume les principales statistiques concernant l'état civil pour l'ensemble du Canada, les provinces et les territoires.

2.9.1 Naissances

De tous les facteurs démographiques qui font varier les chiffres de population (fécondité, mortalité, nuptialité, immigration, émigration), aucun n'exerce une influence plus marquée que le taux de reproduction, ou taux de fécondité.

Taux de natalité. Le Canada ne dispose pas de données exactes sur ses taux bruts de natalité antérieures à 1921, année où des chiffres officiels sur le sujet ont été recueillis pour la première fois à l'échelle nationale. Néanmoins, certaines études sur les données des premiers recensements du Canada permettent d'estimer comme suit la

moyenne annuelle du taux brut de naissances vivantes (pour 1000 habitants) pour chaque décennie intercensitaire comprise entre 1851 et 1921 : 1851-1861, 45 ; 1861-1871, 40 ; 1871-1881, 37 ; 1881-1891, 34 ; 1891-1901, 30 ; 1901-1911, 31 ; et 1911-1921, 29.

Le taux brut annuel de natalité n'a pas cessé de diminuer entre 1921 et 1937, tombant de 29,3 à un minimum de 20,1 ; il s'est redressé quelque peu à la fin des années 1930, puis il a augmenté légèrement pendant la Seconde Guerre mondiale, pour atteindre 24,3 en 1945. Après la guerre, il a continué d'augmenter et a culminé à 28,9 en 1947. De 1948 à 1959, il est demeuré remarquablement stable, variant entre 27,1 et 28,5, mais il a par la suite fait une chute spectaculaire pour se situer à seulement 15,6 en 1974. Au cours des quelques années suivantes, il a de nouveau connu une légère reprise, pour ensuite descendre à 15,3 en 1981, à 15,0 en 1983 et à 14,7 en 1986. Dans les provinces, les taux ont évolué de la même façon, à quelques différences régionales près.

Étant donné que les taux bruts de natalité sont fondés sur la population totale, ils ne reflètent pas la fécondité effective des femmes en âge de procréer. Le taux établi en fonction du nombre de femmes par groupe d'âge compris entre 15 et 49 ans constitue une mesure plus précise de la fécondité (tableau 2.30).

Taux de mortalité. Les 1 972 enfants mort-nés après au moins 28 semaines de gestation qui ont été déclarés en 1981 représentaient un rapport de 5,3 pour 1 000 naissances vivantes (tableau 2.29). Ce taux de mortalité est tombé à 4,9 en 1983 et à 4,2 en 1986 ; il a d'ailleurs régressé de plus de 50 % au cours des 25 dernières années. Le risque de mortalité intra-utérine augmente avec l'âge de la mère. Bien que les taux de mortalité diminuent constamment chez les mères de tous âges, ils demeurent beaucoup plus élevés chez les mères d'un âge avancé que chez les jeunes mères.

2.9.2 Taux de fécondité

Comme la quasi-totalité des enfants naissent de femmes âgées de 15 à 49 ans, les variations de la proportion de femmes appartenant à ce groupe d'âge par rapport à la population totale suscitent des variations du taux brut de natalité d'un pays à l'autre ou d'une région à l'autre, même quand les taux effectifs de reproduction ou de fécondité des femmes sont identiques. À seules fins de comparaison, il est donc d'usage de calculer ce qu'on appelle les taux de fécondité par âge, c'est-à-dire le nombre d'enfants qui naissent annuellement pour 1 000 femmes appartenant à chacun des groupes d'âge de la période de procréation.